Algérie : Saïd Chetouane, 15 ans, aurait été agressé sexuellement par des policiers en marge d'une manif du Hirak (MàJ : Une enquête ouverte)

04/04/2021 à 14h35



□□□□□ □□□ *15* □□□□□ □□ □□□□□□ □□□□□ □□□□ □□□□□□ □□ □□□□□ □□□□ *pic.twitter.com/dF36C4BQ4A* *!*□□□□□□□□

— □□□□□ □□□□□□ □□□ — Abdelmoundji Khelladi (@KAbdelmoundji) *April 3, 2021*

"J'ai été victime d'agressions sexuelles, c'était très difficile, l'objectif était de m'intimider."
Il nous a raconté sa garde à vue ⬇□*#Quotidien*
pic.twitter.com/JPv3sCUb4M

— Quotidien (@Qofficiel) April 5, 2021

□□ *FLASH — Suite au révélations choquantes du jeune Saïd Chetouane (15 ans), agressé sexuellement au poste de police*

> *après avoir arrêté alors qu'il manifestait pacifiquement à #Alger, la #DGSN annonce l'ouverture d'une enquête. #justicepoursaid pic.twitter.com/IMcUGnuKmB*
>
> *— Tajmaât (@Tajmaat_Service) April 4, 2021*

> *Les conclusions de cette enquête doivent être rendues publiques dans les plus brefs délais et les responsables présumés traduits en justice dans le cadre d'un procès équitable. #JusticePourSaid*
>
> *— Amnesty Algérie (@AmnestyAlgerie) April 4, 2021*

> *L'Algérie a ratifié la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et l'article 39 de la Constitution stipule que la torture,les traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que la traite des personnes sont réprimés par la loi*
>
> *— Amnesty Algérie (@AmnestyAlgerie) April 4, 2021*

Saïd Chetouane a été arrêté hier après midi lors d'une marche organisée par les hirakistes à *bab el oued*. Après plus de huit heures de garde à vue, le jeune garçon est relâché.

A sa sortie de commissariat vers 23h, Saïd Chetouane est traumatisé, sous le choc, en pleurs. il révèle avoir été victime de « *violence psychologique* » et « *d'attouchements sexuels* ». « *Après mon interpellation, ils on commencé à toucher mes parties intimes avant que je sois embarqué dans le fourgon de police* », a témoigné Saïd Chetouane en larmes.

« Aujourd'hui encore c'est le jeune Saïd Chetouane âgé de 15 ans, interpellé vendredi, qui déclare à sa libération qu'il est victime de viol lors da sa garde à vue », déplore le La

Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme.

« L'auto-saisine et l'ouverture d'une enquête et d'une information judiciaire dès qu'il y a allégations de tortures, est une obligation de parquet. le torture est une violation grave de le dignité humaine et les droits humains, elle est interdite et puni par le loi », rappelle le leddh.

De son côté, le Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD) a également dénoncé de tels agissements, tout en indiquant que c'est « *choquant, inhumain et inadmissible après ces déclarations qui secouent le monde entier* ».

Algérie360

> *J'ai appelé ce matin Saïd Chetouane qui a été victime hier d'agression sexuelle de la part de policiers pour lui témoigner ma solidarité, j'ai trouvé un jeune déterminé qui n'a plus peur et qui se rendait même à un rassemblement de soutien aux détenus, une grande leçon de courage*
>
> *— Khaled Drareni (@khaleddrareni) April 4, 2021*